

**DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE****CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

Séance du jeudi 17 décembre 2020

DÉLIBÉRATION N° **CD-2020/12/17-1/11****Accusé de réception** – Ministère de l'intérieur

077-227700010-20201217-lmc100000021482-DE

**Acte Certifié exécutoire**

Envoi Préfecture : 21/12/2020

Réception Préfet : 21/12/2020

Publication RAAD : 21/12/2020

---

Commission n° 1 – Aménagement du Territoire, Politiques contractuelles, Environnement et Agriculture  
Rapporteur : BEAULNES SERENI Nathalie

---

Commission n° 7 – Finances  
Rapporteur : LUCZAK Daisy

---

**OBJET :** Avenant 2 à la convention entre le Département de Seine-et-Marne et le Syndicat mixte SMN, relative à l'attribution et au versement de subventions d'investissement pour les programmes d'aménagement numérique, au titre des AP 2014 et 2015.

Le présent rapport a pour objet de proroger la convention entre le Département de Seine-et-Marne et le Syndicat mixte Seine-et-Marne Numérique, relative à l'attribution et au versement de subventions d'investissement pour les programmes d'aménagement numérique, au titre des autorisations de programme 2014 et 2015, jusqu'au 31 décembre 2021.

**LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL,**

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU la délibération du Conseil général n° 1/01 en date du 17 décembre 2010, relative à l'adoption du Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN),

VU la délibération du Conseil général n° 1/01 en date du 30 septembre 2011, relative à la création du Syndicat Mixte ouvert « Seine-et-Marne Numérique »,

VU l'arrêté préfectoral DRCL-BCCCL672012 n°144 en date du 26 décembre 2012, relatif à la création du Syndicat mixte ouvert Seine-et-Marne Numérique,

VU la délibération du Conseil général CG-2014/12/18-1/06 en date du 18 décembre 2014, relative à l'approbation de la convention cadre de partenariat financier entre le Département de Seine-et-Marne, la Région Ile-de-France et le Syndicat mixte Seine-et-Marne Numérique,

VU la délibération du Conseil départemental n°CD-2015/11/20-1/02 en date du 20 novembre 2015, relative à la convention entre le Département de Seine-et-Marne et le Syndicat mixte Seine-et-Marne Numérique,

relative à l'attribution et au versement de subventions d'investissement pour les programmes d'aménagement numérique,

VU la délibération du Conseil départemental n°CD-2016/12/15/-1/10 du 15 décembre 2016, relative à l'avenant n°1 à la convention entre le Département de Seine-et-Marne et le Syndicat mixte Seine-et-Marne Numérique, relative à l'attribution et au versement de subventions d'investissement pour les programmes d'aménagement numérique : dispositions spécifiques concernant le réseau radio,

VU le rapport du Président du Conseil départemental,

VU l'avis des Commissions précitées,

Après en avoir délibéré,

### **DÉCIDE**

Article 1 : de proroger la durée de la convention entre le Département de Seine-et-Marne et le Syndicat mixte Seine-et-Marne Numérique, relative à l'attribution et au versement de subventions d'investissement pour les programmes d'aménagement numérique, au titre des autorisations de programme 2014 et 2015,

Article 2 : d'approuver le projet d'avenant n°2 à la convention entre le Département de Seine-et-Marne et le Syndicat mixte Seine-et-Marne Numérique, relative à l'attribution et au versement de subventions d'investissement pour les programmes d'aménagement numérique, au titre des autorisations de programme 2014 et 2015,

Article 3 : d'autoriser le Président du Conseil départemental à signer cet avenant, au nom du Département de Seine-et-Marne, avec le Syndicat mixte ouvert Seine-et-Marne Numérique.

### **Adopté à l'unanimité**

Ont voté POUR (44) :

Mme Nathalie BEAULNES-SERENI  
Mme Cathy BISSONNIER  
M. Ludovic BOUTILLIER  
Mme Martine BULLOT  
M. Jean-Marc CHANUSSOT  
M. Bernard CORNEILLE  
M. Bernard COZIC  
Mme Monique DELESSARD  
M. Smaïl DJEBARA  
Mme Martine DUVERNOIS  
M. Vincent ÉBLÉ  
Mme Anne-Laure FONTBONNE  
Mme Isoline GARREAU MILLOT  
Mme Julie GOBERT  
M. Jérôme GUYARD  
M. Yves JAUNAUX  
M. Denis JULLEMIER  
Mme Sarah LACROIX  
M. Olivier LAVENKA  
M. Jean LAVIOLETTE  
Mme Nolwenn LE BOUTER

Mme Daisy LUCZAK  
Mme Marianne MARGATÉ  
M. Olivier MORIN  
Mme Céline NETTHAVONGS  
M. Jean-François ONETO  
Mme Véronique PASQUIER  
M. Ugo PEZZETTA  
Mme Laurence PICARD  
Mme Valérie POTTIEZ-HUSSON  
M. Brice RABASTE  
Mme Isabelle RECIO  
Mme Béatrice RUCHETON  
M. Patrick SEPTIERS  
Mme Geneviève SERT  
Mme Sandrine SOSINSKI  
M. Jean-Louis THIERIOT  
Mme Virginie THOBOR qui a donné pouvoir à M. Smaïl DJEBARA  
M. Jérôme TISSERAND  
M. Xavier VANDERBISE  
Mme Véronique VEAU  
M. Franck VERNIN  
M. Sinclair VOURIOT qui a donné pouvoir à Mme Geneviève SERT  
Mme Andrée ZAÏDI

Ont voté CONTRE (0) :

Se sont ABSTENUS (0) :

N'ont pas pris part au vote (0) :

Ont été ABSENTS (2) :

M. Pierre BACQUÉ  
M. Arnaud de BELENET



Patrick SEPTIERS  
Président du Conseil départemental  
de Seine-et-Marne